

RAPPORT D'ACTIVITES 2016



OIDEL



FREEDOM OF EDUCATION INDEX
WORLDWIDE REPORT 2016
ON FREEDOM OF EDUCATION

INDICE DE LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT
RAPPORT MONDIAL 2015/16
SUR LES LIBERTÉS EDUCATIVES



PREFACE
ALFRED FERNANDEZ
DIRECTEUR GENERAL

En 2016, la principale activité de l'OIDEL a été la présentation dans divers pays et institutions de l'Index sur la Liberté d'Enseignement (ILE/IFE). Nous sommes heureux de constater l'impact important de notre Indice sur le débat politique dans des pays comme la Croatie, l'Italie, la Hollande, la Suède et le Portugal.

Suivant les indications de notre plan stratégique, nous avons également œuvré de façon soutenue à la constitution d'un groupe d'amis de la liberté d'enseignement auprès du Parlement européen et renforcé nos liens avec l'UNESCO. Cette année a été aussi décisive pour le projet ECUD dans lequel nous avons travaillé avec le Conseil de l'Europe.

Lors de l'Assemblée Générale de 2016 a été élu membre du Comité Exécutif, le professeur Georges Haddad, ancien Directeur des divisions de l'enseignement supérieur et de la recherche en éducation de l'UNESCO. Le professeur Haddad a été réélu quelques semaines plus tard Président de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Le Comité Exécutif est très honoré de compter parmi ses membres une personnalité de la qualité de Georges Haddad qui a contribué de façon décisive au nouveau Rapport sur l'éducation de l'UNESCO intitulé « *Repenser l'éducation. Vers un bien commun mondial?* »

Nous avons également renforcé notre dispositif de communication de façon à pouvoir atteindre près de 2500 parties prenantes et décideurs du monde de l'éducation.

Je voudrais enfin remercier l'équipe de l'OIDEL ainsi que la Commission Permanente pour son travail efficace et dévoué.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alfred Fernandez', with a stylized flourish at the end.

Le travail de l'OIDEL s'est articulé autour de six programmes:

1. ACTIONS RÉGIONALES EN EUROPE.

En collaboration avec l'AEFLib et la Plateforme EMIE, OIDEL travaille en vue de la constitution d'un Groupe d'amis de la liberté d'enseignement auprès du Parlement Européen.

2. GROUPE SOCRATES.

Groupe international et interdisciplinaire d'experts créé avec la Fondation Novae Terrae qui conduit des recherches en vue d'introduire l'approche liberté dans les débats éducatifs.

3. INDICE DE LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT / FREEDOM OF EDUCATION INDEX.

En collaboration avec la Fondation Novae Terrae, OIDEL a créé un Indice de liberté d'enseignement sur la base des alinéas 3 et 4 de l'article 13 du Pacte des droits économiques, sociaux et culturels.

4. CORPUS D'INSTRUMENTS SUR LE DROIT À L'ÉDUCATION.

Cette année le Corpus s'est enrichi avec des actualisations des bibliographies sur le droit à l'éducation et la version française du code international sur le droit à l'éducation. Le Cadre de référence élaboré pour l'UNESCO sur les lois et politiques éducatives complète ce Corpus disponible sur notre site internet.



Le Plan stratégique 2015-2020 s'est fixé trois objectifs spécifiques interdépendants :

1. Plaidoyer. Poursuivre et renforcer l'action vis-à-vis des organisations internationales, ce qui, selon nos statuts, est la priorité de l'ONG. Adopter une approche liberté, c'est-à-dire regarder les politiques éducatives sous l'angle des alinéas 3 et 4 de l'article 13 du Pacte des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies. Cette approche devra être introduite dans de grands débats internationaux comme le dialogue interculturel ou la qualité de l'éducation et l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté.

2. Recherche. Promouvoir des recherches qui contribuent à une nouvelle vision de l'éducation introduisant une approche liberté. Il est nécessaire de montrer l'importance des libertés éducatives pour la construction de la démocratie dans une société pluraliste. La création d'un corpus d'instruments sur le droit à l'éducation représente à cet égard un ensemble précieux pour toutes les parties prenantes du droit à l'éducation.

3. Communication. Renforcer le travail avec les réseaux sociaux pour la diffusion des recherches et des activités de l'ONG.

5. ACTION AVEC DES PLATEFORMES D'ONG Plateforme d'ONG sur le droit à l'éducation.

OIDEL a collaboré avec le Rapporteur spécial dans la rédaction de ses rapports périodiques au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée Générale et a organisé des événements parallèles lors du Conseil avec la Mission Permanente du Portugal et l'UNESCO, le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation et le Gouvernement de Bolivie.

Entre février et juin, OIDEL au nom de la Plateforme a fait campagne en faveur de la candidature de la professeure Luisa Ribolzi au poste de Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation. Sa candidature soutenue par plus de 50 professeurs universitaires issus de quatre continents et 40 ONGs ayant statut consultatif auprès des Nations Unies, a été choisie par le groupe consultatif des Etats, mais le Président du Conseil a souhaité nommer la candidate africaine qui figurait également dans la liste restreinte. Nous voulons remercier ici les professeurs et ONGs qui ont voulu soutenir la candidature de Luisa Ribolzi. Nous saluons la nouvelle Rapporteuse spéciale, Mme Boly, à laquelle nous avons fait part de notre souhait de collaborer avec elle.

Plateforme d'ONG sur l'éducation aux droits de l'homme.

Le Groupe de travail, qui est présidé par l'OIDEL, collabore à la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme avec la Plateforme d'Etats qui comprend maintenant 9 pays ainsi qu'avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'UNESCO, tout particulièrement par le biais de réunions bilatérales et de déclarations écrites et orales lors du Conseil. Il se félicite de l'adoption en mars 2016 d'une résolution adoptée par de nombreux Etats, demandant entre autres l'organisation d'un panel de haut-niveau à l'occasion du 5ème anniversaire de la Déclaration des Nations-Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Celui-ci s'est tenu à la session de septembre du Conseil. Le Groupe de travail des ONGs a pu s'exprimer oralement et a présenté en amont un document écrit comprenant 5 recommandations pour la mise en œuvre de l'éducation aux droits de l'homme, dont il va assurer le suivi.

Parmi celles-ci : créer une entité internationale ou renforcer une structure existante pour favoriser la synergie entre les différentes



initiatives des agences des Nations Unies, des entités intergouvernementales et des gouvernements et de reconnaître et soutenir davantage le rôle de la société civile. Le groupe se félicite également que la résolution sur le droit à l'éducation mentionne spécifiquement l'éducation aux droits de l'homme notamment par le biais des nouveaux cadres de référence que sont les ODDs et Education 2030.

**81 ONG
collaborant dans les deux
Plateformes**

6. PROJETS DE RECHERCHE APPLIQUÉE AVEC DES UNIVERSITÉS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

OIDEL participe en ce moment à deux projets internationaux. En décembre s'est achevé le projet «Éducation et culture de la démocratie» dans lequel notre organisation a travaillé avec le Conseil de l'Europe et les Universités de Bergamo, Sétif 2, Tirana et catholique d'Albanie. En 2017 se clôturera le projet ABDEM sur l'introduction de l'approche des droits de l'homme dans l'enseignement supérieur au Maghreb, dans lequel le Directeur général est expert.

TRAVAIL AUPRÈS DES NATIONS UNIES ET L'UNESCO

Déclarations orales : 9

Déclarations écrites : 5

ONG cosignataires : 240

OIDEL a suivi en 2016 les sessions du Conseil des droits de l'homme, en faisant des interventions écrites et orales sur le droit à l'éducation, l'éducation aux droits de l'homme, les droits culturels, la société civile, le droit au

développement et la solidarité internationale. Nos interventions ont été co-signées par un nombre important d'autres ONGs.

OIDEL a participé activement dans le **Groupe d'amis des droits économiques, sociaux et culturels** créé par la Mission du Portugal et est intervenu dans les négociations des résolutions sur les droits économiques, sociaux et culturels et le droit à l'éducation en renforçant les dispositions relatives au rôle de la société civile.

ACTION EUROPE

Depuis 2014 l'OIDEL, en collaboration avec l'AEFLib et EMIE, promeut au sein du Parlement Européen une campagne de sensibilisation sur l'importance de la liberté d'enseignement pour le futur de l'éducation en Europe. Nous avons eu plusieurs réunions avec une quinzaine de membres du Parlement Européen, fonctionnaires de la Commission Européenne, universités et ONGs.

OIDEL a résumé les principaux défis dans un document intitulé « *Promouvoir une nouvelle éducation : passer de l'optique de l'Etat à l'optique du citoyen* ». Ce document est en discussion au sein de ce groupe informel qui

comprend à ce jour 15 députés européens et 20 ONGs. Le but est de montrer l'importance de la liberté d'enseignement pour le futur de la démocratie en Europe.

A l'initiative du Député Remo Sernagiotto, ce document a été présenté pour la première fois à l'Université d'automne du Groupe des Conservateurs et Réformistes du Parlement Européen qui s'est tenu à Rome en septembre.





ECUD

OIDEL a travaillé comme conseiller de projet auprès de la Direction générale II du Conseil de l'Europe pour le projet « *Éducation et citoyenneté démocratique. La transparence et la qualité dans l'enseignement supérieur* » (ECUD). Ce projet ECUD a commencé en juin 2014 et vient de se conclure le 6 décembre 2016 au siège du Conseil de l'Europe.

Le projet ECUD, qui concernait trois pays de la Méditerranée : Algérie (Université de Sétif 2), Albanie (Université de Tirana et Université Catholique d'Albanie) et Italie (Université de Bergamo), comprenait quatre étapes :

Etape 1. Revue de l'information disponible sur chaque pays (législation, sites internet). Recherche effectuée sur la base d'un canevas établi par les chercheurs et se clôturant par un rapport national sur chaque pays.

Etape 2. Enquête auprès des universitaires et des acteurs de la société civile sur les critères établis par le paragraphe 6 de la Recommandation CM/Rec (2012)13 sur la qualité de l'éducation.

Etape 3. Trois ateliers thématiques, un dans chaque pays, concernant des thématiques clés identifiées après l'enquête: enseignement, recherche et fonctionnement démocratique de l'institution.

Etape 4. Une conférence finale sur les résultats du projet, une publication et la mise en ligne des résultats.

Le projet ECUD s'inspire des critères de qualité formulés par la Recommandation CM/Rec (2012) 13 sur la qualité de l'éducation ainsi que par la CM/Rec (2012) 7 sur la liberté académique et l'autonomie universitaire. Cette recherche a abordé le cadre normatif, mais a aussi essayé d'évaluer la situation réelle au moyen d'enquêtes. Ces enquêtes s'adressaient aux autorités publiques, au corps professoral, aux étudiants et à la société civile. Une publication à paraître prochainement rassemblera les résultats du projet.

INDICE DE LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT (ILE/FEI)

La présentation de l'Indice de Liberté d'Enseignement (ILE/FEI) a été l'une des principales tâches de l'année 2016. Notre recherche essaie de creuser les problématiques de l'identité et de l'inclusion en étudiant la situation des libertés qui font partie du droit à l'éducation.

Le Cadre d'action d'Incheon souligne que *l'éducation est une cause commune qui implique que la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques soient un processus inclusif. La société civile – poursuit le texte – a un rôle important à jouer dans l'exercice d'un droit à l'éducation de qualité.* La liberté de choix d'éducation et de création d'établissements permet de jauger l'attitude des États vis-à-vis de la société civile.

Par ailleurs, la Déclaration d'Incheon dans son paragraphe 12 engage les États à mettre en marche *une gouvernance participative et des partenariats coordonnés à tous les niveaux et dans tous les secteurs et à défendre le droit de participation de toutes les parties prenantes.* Notre Indice de Liberté d'enseignement (ILE) permet également de mesurer indirectement la

distance existante entre les politiques actuelles des États et cet objectif.

L'ILE couvre 94% de la population mondiale et un nombre important de pays, 136, de toutes les régions géographiques, offrant ainsi un panorama global de la situation.

Les données que nous utilisons sont toutes consultables dans la bibliographie en annexe du rapport. Cet Indice est le fruit des recherches effectuées par une équipe pluridisciplinaire de 20 personnes ayant travaillé durant six mois pendant l'année 2015.

L'ILE situe les pays sur une échelle de 0 à 100, mais son but n'est pas d'établir un classement entre les pays; il est de permettre à chaque État d'évaluer sa situation par rapport à un standard mondial issu des normes des droits de l'homme.

Nous avons organisé plusieurs présentations dans diverses institutions qui ont rassemblé autour de 800 personnes.

LES INDICATEURS QUI COMPOSENT L'INDICE

- 1 Possibilité légale de créer et gérer des écoles non gouvernementales (ENG)
- 2 Aides financières pour les écoles non gouvernementales (ENG). Frais subventionnés par l'État.
- 3 Taux de scolarisation net (éducation primaire) (%)
- 4 Taux de scolarisation dans les écoles non gouvernementales (ENG) en pourcentage du total (éducation primaire) (%)





PRÉSENTATIONS DE L'INDICE DE LIBERTÉ

1. Présentation à des ONGs membres de la Plateforme d'ONGs sur le droit à l'éducation (Genève, Suisse)

2. Présentation pendant le hearing « Right to Education: Freedom of parental Choice » au Parlement Européen (Bruxelles, Belgique). Dans ce hearing ont participé les députés européens Nuno Melo et Andrew Lewer, Rodrigo Ballester, membre du cabinet du Commissaire d'Éducation, Culture, Jeunesse et Sport et Sofia Reis, Secrétaire générale de ECNAIS.

3. Présentation à la Bibliothèque du Palais des Nations (Genève) dans le cadre de l'événement « L'éducation au XXIème siècle: un bien commun ? » avec Georges Haddad (Président Université 1 Panthéon – Sorbonne), Luisa Ribolzi (Professeur de l'Université de Gênes) et Kishore Singh (Rapporteur Spécial sur le droit à l'éducation).

4. Présentation à la Chambre des députés d'Italie. Sont intervenus dans la réunion Roberto Gontero (AGESC) et Luca Volontè (Fondazione Novae Terrae) ainsi que des députés de tous les groupes politiques et

le Secrétaire d'État à l'Éducation, M. Gabriele Toccafondi. (Rome, Italie).

5. Présentation pendant la réunion annuelle du groupe d'European Meeting of Independent Education (EMIE) (Anvers, Belgique).

6. Présentation pendant le Panel d'ouverture de la Conférence internationale « Family and School : the key for education for values ». A participé également à cette session Pedrag Sustar, Ministre de l'enseignement (Zagreb, Croatie).

7. Présentation pendant l'Assemblée Générale du Comité Européen pour l'Enseignement Catholique (Kiev, Ukraine).

8. Présentation en collaboration avec la FAFCE (Bruxelles, Belgique).

9. Présentation au Parlement suédois avec Per Ewert (Clapham Institute), Tuve Skanberg (député du parti démocrate-chrétien), Luca Volontè (Fondazione Novae Terrae), Ruth Nordstrom (Scandinavian Human Rights Lawyers), Reinhold Fahlbeck (professeur à l'Université de Lund) et Sven Magnusson (Écoles Chrétiennes) (Stockholm, Suède).

IMPACT MEDIA PAYS

1. Croatie	7. Russie
2. Espagne	8. Suède
3. Italie	9. Suisse
4. Espagne	Total d'articles 32
5. États-Unis	
6. Portugal	



GROUPE SOCRATES

Le groupe d'experts Socrates constitué par OIDEL et la fondation Novae Terrae s'est penché lors de sa réunion annuelle sur le thème de la diversité culturelle et la cohésion sociale. Le groupe a également examiné de bonnes pratiques existantes dans ce domaine, qui puissent être transférées dans d'autres contextes culturels. Deux experts ont préparé des rapports fouillés: la professeure Maria Elósegui, de l'Université de Saragosse en Espagne, membre de l'ECRI (Conseil de l'Europe) et le philosophe français Jean-Noël Dumont, fondateur du Collège Supérieur de Lyon (France).

La professeure Elósegui a argumenté sur l'incapacité des cultures relativistes à trouver des solutions aux questions des valeurs communes au sein des sociétés démocratiques. Elle a également proposé à titre de bonnes pratiques des manuels sur l'éducation à la citoyenneté qu'elle a rédigés elle-même. Ces manuels présentent un socle de valeurs communes tout en respectant la diversité culturelle. Le professeur Dumont a présenté l'expérience d'accueil des élèves non catholiques au Collège Sainte Marie à Lyon où il a enseigné. Une publication présentant l'ensemble des contributions des experts paraîtra prochainement.



CORPUS SUR LE DROIT A L'EDUCATION



Quatre éléments nouveaux du Corpus ont vu le jour en 2016. En premier lieu la version française des normes internationales sur le droit à l'éducation qui a été publiée en octobre.

Le volume de 272 pages rassemble toutes les normes internationales des Nations Unies, de l'UNESCO et de l'OIT sur le droit à l'éducation, classées par concepts. Ce travail a été le fruit de la collaboration avec de nombreux experts et notamment le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation des Nations Unies.

Enfin, une nouvelle version de la Bibliographie choisie élaborée avec le Dr. Z. Zachariev, ancien Directeur à l'UNESCO, est parue en décembre. Cette nouvelle version comporte près de 100 pages de recensions de livres clés sur le droit à l'éducation. Etant donné le volume d'informations rassemblées, la bibliographie dans la version 2016 a été divisée en trois volumes : un général, un deuxième de recensions et un troisième de pages web.

AUTRES ACTIONS

En décembre, OIDEL a participé au « Forum Mondial de la Démocratie » organisé par le Conseil de l'Europe et dont l'un des intervenants principaux était le membre du Comité Exécutif, M. Georges Haddad.

En juillet, nous avons organisé un Séminaire international dans le cadre de la Décennie mondiale sur le Rapprochement des cultures sur le thème de la fraternité et la solidarité avec des Universités d'Algérie, Espagne, Italie et Roumanie.



PUBLICATIONS ET TIC

En plus des Newsletters et des Working papers, OI DEL a édité cette année un E-book intitulé Education 2030 - Le rôle de la société civile.

Cette publication rassemble les interventions d'un événement parallèle organisé lors de la 31ème session du Conseil des droits de l'homme, le 17 mars 2016, par l'OI DEL et la Mission permanente du Portugal auprès des Nations Unies à Genève. M. Nuno Cabral, membre de la Mission, a modéré la réunion. La réunion à laquelle ont assisté plus de 60 participants, Représentants des États et des ONG, avait pour objectif de repenser le rôle des parties prenantes dans la mise en oeuvre du droit à l'éducation.

L'événement était organisé également en collaboration avec la Plateforme d'ONGs sur le droit à l'éducation, la Chaire UNESCO de l'Université de Bergame, le Collège Universitaire Henry Dunant et la Fondation Novae Terrae.

Nous avons publié un nouveau recueil des interventions auprès des organisations internationales et commencé à rédiger de brèves notes d'analyse adressées à nos membres et aux politiques.

En cette année 2016, les visites au blog de l'OI DEL ont augmenté de 73%. Même si ces chiffres sont encore fort modestes, il convient de relever que plusieurs organisations internationales et personnalités du monde éducatif nous suivent.



BUREAU

L'équipe fixe de l'organisation, comprend cinq personnes :

Alfred Fernandez, docteur en philosophie, directeur général

Claudia Neury, licenciée en tourisme, ex élève du CUHD, assistante de direction et comptabilité

Eva Perez, juriste, chargée de l'information et la communication

Claire de Lavernette, juriste, représentante auprès des Nations Unies

Ignasi Grau, juriste et économiste, chargé de mission



COMITE EXECUTIF

Président

Eugenio Gil-Villén, ancien Directeur d'établissement

Vice-Présidents

Charles L. Glenn, Professeur et ancien Doyen de la Faculté d'éducation, Boston University

Guy Guermeur, ancien Membre de l'Assemblée nationale et du parlement européen

Ernesto Marín Coto, ancien Ministre de l'Éducation d'El Salvador

Secrétaire du Comité Exécutif

Angel Sánchez, Directeur financier d'« Institutio Familiar d'Educació »

Membres

Joan Curcó, Président de Fomento

Francis Delpérée, Professeur émérite à l'Université de Louvain, Membre de la Chambre des Députés, Belgique

Claire de Lavernette, Présidente du groupe de Travail des ONGs sur l'Éducation et la formation aux droits de l'homme

Bertrand Doncieux, Directeur exécutif de l'AEFLib

Joan Gallostra, Président d'IFE

Paz Gutiérrez Cortina, ancien Secrétaire de la Commission d'Éducation de la Chambre des Députés (Mexique), Présidente de l'ONG Enlace A.C

Georges Haddad, Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ancien directeur de la recherche et la prospective à l'UNESCO

Luisa Ribolzi, Professeure émérite à l'Université de Gênes, Ancienne Vice-présidente de l'Agence Nationale d'évaluation des Universités et des instituts de recherche (Italie)

María de Lurdes Rodrigues, professeur, ancienne Ministre de l'Éducation du Portugal

Luca Volontè, Président honoraire du groupe PPE à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Président de la Fondation Novae Terrae



OIDEL